



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

des formations en ligne

Gobitwin – Keep Learning

V2 01/01/2026

Préambule

La présente charte définit les règles de comportement attendues de l'ensemble des participants aux formations dispensées en ligne par Gobitwin. Elle s'inscrit dans le cadre de notre certification Qualiopi et de notre engagement pour la qualité des formations professionnelles continues.

En s'inscrivant à une formation Gobitwin, chaque apprenant s'engage à respecter les dispositions de la présente charte. Gobitwin s'engage réciproquement à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de la formation.

Article 1 – Champ d'application

La présente charte s'applique à toutes les formations proposées par Gobitwin en modalité distancielle (classes virtuelles, e-learning, formations hybrides), quelle que soit la plateforme utilisée.

Elle concerne :

- Les apprenants inscrits à titre individuel ou dans le cadre d'un plan de développement des compétences
- Les apprenants bénéficiant d'un financement CPF ou toute autre prise en charge publique
- Les formateurs et intervenants de Gobitwin
- Les équipes administratives et pédagogiques de Gobitwin

Article 2 – Engagements des apprenants

2.1 Assiduité et ponctualité

L'apprenant s'engage à participer à l'ensemble des séquences pédagogiques programmées dans les délais prévus. En cas d'impossibilité, il en informe Gobitwin dans les meilleurs délais à l'adresse formation@gobitwin.com.

- Rejoindre les sessions synchrones (classes virtuelles) à l'heure convenue
- Réaliser les modules e-learning dans les délais fixés dans le planning de formation
- Informer son formateur référent de toute absence prévisible

2.2 Comportement et respect

Durant toutes les interactions liées à la formation (sessions en ligne, forums, messageries), l'apprenant s'engage à :

- Adopter un comportement respectueux envers les formateurs, les autres apprenants et le personnel Gobitwin



-
- S'abstenir de tout propos discriminatoire, offensant, ou contraire à la loi
 - Ne pas perturber le déroulement des sessions par des interventions inadaptées
 - Respecter le droit à l'image et à la vie privée de tous les participants

2.3 Conditions techniques

Pour le bon déroulement des formations en ligne, l'apprenant s'assure de :

- Disposer d'un équipement informatique fonctionnel (ordinateur, tablette ou smartphone) et d'une connexion internet stable
- Utiliser un espace calme, bien éclairé et propice à la concentration lors des sessions synchrones
- Avoir installé les logiciels et applications nécessaires avant le début de la formation (précisés dans la convocation)
- Activer sa caméra lors des sessions en visioconférence, sauf contrainte technique dûment signalée

Article 3 – Intégrité et évaluation

Gobitwin attache une importance primordiale à l'authenticité du travail remis par les apprenants. Tout travail soumis dans le cadre de la formation doit être le fruit d'un travail personnel.

L'apprenant s'engage à :

- Ne pas usurper l'identité d'un tiers lors des évaluations et contrôles de présence
- Ne pas utiliser des ressources non autorisées lors des évaluations individuelles
- Ne pas diffuser les supports ou contenus des évaluations à des tiers
- Signaler toute situation de fraude dont il serait témoin

Tout manquement constaté pourra entraîner l'exclusion de la formation et le signalement aux organismes financeurs, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 – Propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques mis à disposition par Gobitwin (supports de cours, vidéos, exercices, quiz, fiches pratiques) sont protégés par le droit d'auteur. Leur reproduction, diffusion ou commercialisation, même partielle, sans autorisation écrite préalable de Gobitwin est strictement interdite.

L'apprenant est autorisé à :

- Télécharger les ressources expressément proposées en téléchargement sur la plateforme
- Utiliser les contenus pour ses besoins professionnels personnels

Article 5 – Protection des données personnelles

Gobitwin traite les données personnelles des apprenants conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – Règlement UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés.

L'apprenant est informé que ses données sont collectées aux fins de :

- Gestion administrative et pédagogique de sa formation
- Suivi de son parcours et de sa progression
- Émission des attestations et certificats de formation
- Respect des obligations légales vis-à-vis des organismes financeurs



L'apprenant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer en contactant Gobitwin à l'adresse formation@gobitwin.com.

Article 6 – Accessibilité et handicap

Gobitwin s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap et à proposer des aménagements adaptés à chaque situation particulière.

Pour tout besoin d'adaptation, l'apprenant est invité à contacter notre référent handicap :

Étienne Grange – Référent handicap Gobitwin

✉ formation@gobitwin.com | ☎ 06 44 64 39 95

Le signalement peut être effectué dès l'inscription afin de mettre en place les aménagements nécessaires avant le début de la formation.

Article 7 – Engagements de Gobitwin

En contrepartie des engagements des apprenants, Gobitwin s'engage à :

- Fournir des formations de qualité, encadrées par des formateurs compétents et régulièrement évalués
- Mettre à disposition une plateforme pédagogique accessible, stable et sécurisée
- Respecter les programmes et objectifs pédagogiques communiqués en amont de la formation
- Assurer un suivi individualisé de la progression de chaque apprenant
- Répondre aux demandes d'information et de support dans un délai de 48 heures ouvrées
- Délivrer les attestations de suivi et de fin de formation dans les délais prévus
- Recueillir et prendre en compte les évaluations des apprenants pour améliorer continuellement la qualité des formations

Article 8 – Gestion des difficultés et médiation

En cas de difficulté rencontrée pendant la formation (technique, pédagogique ou relationnelle), l'apprenant est invité à contacter en priorité son formateur référent, puis l'équipe administrative de Gobitwin à formation@gobitwin.com.

Gobitwin s'engage à traiter toute réclamation avec diligence et à apporter une réponse motivée dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

Article 9 – Sanctions et exclusion

Tout manquement grave ou répété aux dispositions de la présente charte pourra entraîner, après mise en demeure, l'exclusion temporaire ou définitive de l'apprenant de la formation, sans préjudice des poursuites judiciaires éventuelles.

Sont notamment considérés comme des manquements graves :



-
- Le harcèlement moral ou sexuel envers un autre participant ou un formateur
 - La fraude caractérisée lors des évaluations
 - La diffusion non autorisée de contenus pédagogiques protégés
 - Tout comportement portant atteinte au bon déroulement de la formation

Article 10 – Acceptation de la charte

La présente charte est portée à la connaissance de l'apprenant lors de son inscription. En validant son inscription, l'apprenant reconnaît en avoir pris connaissance et s'engage à en respecter l'ensemble des dispositions.

Gobitwin se réserve le droit de modifier la présente charte. Toute modification sera portée à la connaissance des apprenants par voie électronique avec un préavis raisonnable.